

ARRÊTÉ DU MAIRE N° 2024/104

République Française

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le

Berser, révault

ID: 025-212503676-20241011-2024_104-AR

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT AUTORISATION D'ORGANISATION D'UNE TOMBOLA AU PROFIT D'OCTOBRE ROSE PAR LE CCAS DE MANDEURE LE JEUDI 17 OCTOBRE 2024

Le Maire de la Ville de MANDEURE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1 et suivants,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 261,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et notamment ses articles L322-3, L324-6 et suivants, et D322-1 à D322-3,

Vu l'arrêté ministériel du 19 juin 1987 relatif aux loteries organisées en application de l'article 5 de la loi du 21 mai 1836 portant prohibition de loteries,

Vu l'instruction interministérielle du 15 avril 2016 relative aux loteries et tombolas,

Vu la circulaire du 30 octobre 2012 relatives aux dispositions régissant les loteries et lotos traditionnels,

Vu la demande en date du 10 octobre 2024 formulée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Mandeure, sis 34 rue de la Libération 25350 MANDEURE, représenté par son Président en exercice Monsieur Jean-Pierre HOCQUET, au vu d'organiser une tombola le jeudi 17 octobre 2024 sur le parvis de la Mairie,

Considérant que cette tombola est organisée dans le cadre et au profit d'Octobre Rose et de la Ligue contre le cancer et rentre dans les actions et activités organisées par le CCAS,

Considérant qu'il convient d'autoriser l'organisation de ladite tombola,

<u>ARRÊTE</u>

ARTICLE 1:

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Mandeure (CCAS) est autorisé à organiser une loterie au capital de 1 400 € (mille quatre cents euros), composée de 700 billets mis en vente au prix unitaire de deux euros, dans le cadre de la manifestation Octobre Rose, le jeudi 17 octobre 2024 sur le parvis de la Mairie de Mandeure, 34 rue de la Libération, 25350 MANDEURE. Le prix des billets ne pourra en aucun cas être majoré et les billets ne pourront être remis comme prime à la vente d'aucune marchandise.

ARTICLE 2:

La loterie est dotée de 54 lots d'une valeur totale de 2 421.05 €, offerts gracieusement par les partenaires de la Ville et du CCAS, dont la nature et la valeur estimative sont détaillées dans le tableau joint aux présentes.

ARTICLE 3:

Le CCAS de Mandeure s'engage à reverser les fonds récoltés à l'occasion de cette loterie intégralement et exclusivement à la Ligue contre le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose.

ARTICLE 4:

Le bénéfice de cette autorisation ne pourra être cédé à des tiers.

ARTICLE 5:

Une prévente des billets aura lieu dans les locaux de la Mairie de Mandeure à compter du lundi 14 octobre 2024. Le tirage au sort aura lieu le jeudi 17 octobre 2024 après la marche aux Lampions sur le parvis de la Mairie de Mandeure. Tout billet invendu dont le numéro sortira au tirage sera immédiatement annulé et il sera donc procédé à un ou des tirages successifs jusqu'à ce que le sort ait favorisé le porteur du billet placé.

ARTICLE 6:

L'inobservation de l'une des conditions ci-dessus imposées entraînera, de plein droit, le retrait de l'autorisation, sans préjudice des sanctions correctionnelles prévues par les articles L324-6 et L324-8 du Code de la Sécurité Intérieure et par le Code Pénal, pour les cas où les fonds n'auraient pas reçu la destination prévue à l'article 3 du présent arrêté.

ARTICLE 7:

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité, publié et affiché selon la réglementation en vigueur. Le présent arrêté devient exécutoire à compter de sa transmission au représentant de l'État et dès sa publication.

ARTICLE 8:

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Maire de Mandeure dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles NODIER – 25000 BESANCON, dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune ou à compter du rejet explicite ou implicite du recours administratif préalablement déposé. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le

ID : 025-212503676-20241011-2024_104-AR

Fait à Mandeure le Mothe 2024,

Le Maire,

Jean-Pierre HOCQUET

Ampliation du présent arrêté sera faite :

- □ A Monsieur le Préfet
- □ A Monsieur le Président du CCAS de Mandeure.
- ☐ A Madame la Directrice Générale des Services.

Télétransmis en préfecture le :

11 octobre 2024

Publié sur le site internet le :

11 octobre 2024



Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024







ID: 025-212503676-20241011-2024_104-AR

DEMANDE D'AUTORISATION DE LOTERIE ACTES DE BIENFAISANCE – ENCOURAGEMENT DES ARTS FINANCEMENT D'ACTIVITÉS SPORTIVES A BUT NON LUCRATIF

(Articles L. 322-1, L. 322-3 et D. 322-1 à D. 322-3 du code de la sécurité intérieure)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU GROUPEMENT DEMANDEUR				
Nom de l'association 🗆 ou du groupement 🗆 (*) CCAS de Mandeure				
Adresse du siège social : 34				
Code postal: 25350 Commune: MANDEURE				
Téléphone (recommandé): 23/31/36/28/85				
Régime général: (Sectivité territoriale - Etablissement public				
Date du décret de reconnaissance d'utilité publique (le cas échéant) :				
But statutaire: Mise en place d'actions de prévention et de development social, accompagnement et soutien au quotidien des personnes les plus vulnérables:				
Nombre d'adhérents : 5 salaries				
Montant annuel de la cotisation :				
Subventions éventuellement reçues au cours des deux dernières années : 2023 : 210 ao € (Asirie) 9 oo € (Département) 2024 : 378 500 € (Mairie) 20 107 € (Département)				
Principales actions menées au cours des deux dernières années: Otobre Rose / Sorum de l'emploi / Eulture pour tous / Repus de Woël et volis des Anciens / Boîtes de Woël / Gestes qui souvent / Ateliers out thérapie				
LOTERIES PRÉCÉDEMMENT AUTORISÉES AU BÉNÉFICE DU GROUPEMENT				
Date des arrêtés d'autorisation : 116110121012131 avvilé nº 2023/109				
Capital de la dernière loterie autorisée : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐				
Résultats financiers :				
- Montant des billets placés :				
- Frais :				
- Bénéfices :				
Affectation donnée aux sommes recueillies: Don a la lique contre le concor				

BOT ET MODAEITES DE L'OPERATION PROJETEE	Envoyé en préfecture le 11/10/2024			
Capital d'émission : 1 1 1 1 4 0 0 €	Reçu en préfecture le 11/10/2024 Publié le			
Nombre de billets :	D: 025-212503676-20241011-2024_104-AR			
Localités ou départements dans lesquels les billets seront placés: Département du Doubs				
Nombre et nature des lots: 54 Rots d'une valeur totale de 2 427,05 €				
Affectation précise des bénéfices: Den à la lique contre le Cancer				
Nom et qualité de la personne à qui l'autorisation doit être délivrée: Nonsieur Jean-Sieure HOCOUET, Président du CCAS				
Date du tirage: $\boxed{1.7 10 2 0 2 4}$ Lieu du tirage: $\boxed{34}$ $\boxed{N^{\circ}}$ $\boxed{(bis, ter)}$ $\boxed{Type de voie}$ \boxed{NOEURE}	e la Liberation (parris mairie)			
PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER ADRESSÉ À LA MAIRIE (À PARIS, À LA PRÉFECTURE DE POLICE) - Les statuts de l'association (en cas de première demande). - Bilan du dernier exercice financier pour les loteries dont le capital dépasse 7 500 euros.				
Fait à Mandeure le : 101	1,012012141			
MUNAL D'AC	GNATURE : La Directrice Générale des Services Anne-Laure VERY			

2024

Liste des lots à gagner et partenaires

Envoyé en préfecture le 11/10/2024 Reçu en préfecture le 11/10/2024



ID: 025-212503676-20241011-2024_104-AR

N°	Partenaire donateur	Valeur estimative
1	AERODROME MONTBELIARD	1 bon pour 1 vol découverte 210 €
2	MAIRIE DE MANDEURE	1 lot de 3 livres (maquis du Lomopnt -
3	SERVICES TECHNIQUES VILLE DE MANDEURE	monument du maquis du Lomont - 1 plante 150 €
,	SERVICES FECTIVIQUES VIELE DE MANDEORE	1 lot de 3 livres (la gardienne des océans -
4	MAIRIE DE MANDEURE	monument du maquis du lomont - maquis
7	WANTE DE WATERE	du Lomont 1944-1994) 138,50 €
5	AERODROME MONTBELIARD	1 bon pour 1 vol d'initiation 115 €
6	AUTO KURT MANDEURE - BUREAU DE TABAC TIMO	1 bon (lavage intérieur véhicule) 90 € 2 magazines soit 100,50 €
7	TATOO CORPORUS MANDEURE	1 bon de 100 €
8	AXONE MONTBELIARD	1 lot 4 places spectacle humoriste 100€
9	AUBERGE DU TROULOT MANDEURE	2 menus friture 60 €
10	MAIRIE DE MANDEURE	1 lot de 3 livres (la gardienne des océans - la rivière - toc toc toc c'est toi le père Noël) 56,45 €
11	DON GRACIEUX	1 défroisseur 50 €
12	SERRE DREZET BETHONCOURT	1 bon d'achat 50 €
13	AXONE MONTBELIARD	1 lot 2 places spectacle humoriste 50€
14	AXONE MONTBELIARD	1 lot 2 places spectacle humoriste 50€
15	AXONE MONTBELIARD	1 lot 2 places spectacle humoriste 50€
16	BOUCHERIE TRAITEUR LEY HERIMONCOURT	1 bon pour pierrade 5 personnes 45 €
17	DON GRACIEUX	1 montre connectée 40 €
18	CULTURE FOOD - MANDEURE	1 bon 40 €
19	Mme FRANC - BISCUITERIE BILLOTTE VALENTIGNEY - MEDIATHEQUE MANDEURE	1 livre quelqu'un d'autre (Musso) 1 paquet de macarons - 1 abonnement médiathèque 37 €
20	Mme FRANC - BISCUITERIE BILLOTTE VALENTIGNEY - MEDIATHEQUE MANDEURE	1 livre Angélique (Musso) 1 paquet de macarons 1 abonnement médiathèque 37 €
21	MAIRIE DE MANDEURE - BUREAU DE TABAC TIMO	1 lot de 2 livres (la gardienne des océans - Nouk + magazine 35,15 €
22	MAIRIE DE MANDEURE - BUREAU DE TABAC TIMO	1 lot de 2 livres (la gardienne des océans - à quoi ça sert l'écologie) 27,45 € et un magazine ça m interesse 4,20 soit 31,65€
23	LES CISEAUX DE FANNY MANDEURE	1 lot 30 € (shampoing-patch-crayon)
24	UN MONDE POUR ELLE AUDINCOURT	1 bon d'achat 30 €
25	COTE FLEURS ET JARDINS VALENTIGNEY	1 bon de 30 €
26	COTE FLEURS ET JARDINS VALENTIGNEY	1 bon de 30 €
27	SNACK L'OTTENTIC MANDEURE	2 bons assiettes KEBAB 30€
28	MAIRIE MANDEURE	1 lot de 2 livres (la gardienne des océans - le banc de l'amitié) 27,45 €
29	SUPER U MANDEURE - TABAC RIOT MANDEURE	1 boite hermétique - 1 lot de couteaux - 1 bouteille 27€
30	SUPER U MANDEURE - TABAC RIOT MANDEURE	1 boite hermétique - 1 lot de couteaux - 1 bouteille 27€
31	SERRE DREZET BETHONCOURT	1 bon 25 €
32		
	SERRE DREZET BETHONCOURT	1 bon 25 €
33	SERRE DREZET BETHONCOURT BABETTE FLEURS MONTBELIARD	1 bon 25 € 1 bon 25€

2024

Liste des lots à gagner et partenaires

Envoyé en préfecture le 11/10/2024 Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le ID: 025-212503676-20241011-2024_104-AR

N°	Partenaire donateur	Valeur estimative
35	PHARMACIE OLIVIER MANDEURE - TIMO	1 lot 18 € + magazine 24,90 €
36	PHARMACIE GRANDJEAN MANDEURE - BUREAU DE TABAC TIMO	1 lot 18 € (kit SPA) + magazine 22,95 €
37	PHARMACIE GRANDJEAN MANDEURE - BUREAU DE TABAC TIMO	1 lot 20 € (maquillage) + magazine 22,50 €
38	SNACK L'OTTENTIC MANDEURE - TABAC RIOT MANDEURE	1 assiette KEBAB + 1 bouteille rosé 22€
39	CHEZ ISA MANDEURE - TABAC RIOT MANDEURE	1 bon pour 1 menu + 1 bouteille rosé 22 €
40	JACOT BILLEY FESCHES LE CHATEL	1 lot produits locaux 20€
41	SALON DE COIFFURE ALIXIA MANDEURE	1 bon 20 €
42	SNACK CHEZ TONTON MANDEURE	1 bon 20 €
43	TABAC PRESSE VAUCHIER MATHAY	1 bon 20 €
44	JACOT BILLEY FESCHES LE CHATEL	1 lot produits locaux 20€
45	PHARMACIE GRANDJEAN MANDEURE	1 lot 20 € (maquillage)
46	PHARMACIE GRANDJEAN MANDEURE	1 lot 20 € (maquillage)
47	MAISON DU BOCAL VALENTIGNEY	1 lot produits locaux 20€
48	PHARMACIE GRANDJEAN MANDEURE	1 lot 20 € (maquillage)
49	PHARMACIE OLIVIER MANDEURE	1 lot 18 € (produits d'hygiène)
50	LA FLUTE ENCHANTEE MANDEURE	1 entremet 4 personnes 18 €
51	LA FLUTE ENCHANTEE MANDEURE	1 entremet 4 personnes 18 €
52	AMBIANCE D'UN JOUR VOUJEAUCOURT - TABAC RIOT MANDEURE	1 bon de 10 € + 1 bouteille rosé 17€
53	JACOT BILLEY FESCHES LE CHATEL	1 lot produits locaux 15 €
54	JACOT BILLEY FESCHES LE CHATEL	1 lot produits locaux 10€

2 421,05 €